

Nombre de Conseillers en exercice : 13  
Nombre de Conseillers présents : 8  
Nombre de Conseiller absent : 5  
Nombre de Conseiller excusé : 0  
Date de la Convocation : 23/10/2023  
Date d'affichage : 23/10/2023

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 2 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le deux novembre à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, WEBER Corinne, DUFRESNE Anna, MARMIER Noëlle et VERNUSSE Céline, M GABILLET François et GONNARD Pierre.

Étaient absents : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, VERLET Geoffroy, DREYFUS Eric et TEPPE Sébastien,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle a été élue secrétaire de séance.

### Délibération n°231061 : Bon naissance accueil des nouveaux nés

Le conseil municipal décide d'offrir chaque année un bon naissance – à Super U à LAIZ pour chaque nouveau-né de Cruzilles-lès-Mépillat.

Le montant attribué pour chaque naissance est de 60 euros.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

Valide le montant attribué pour chaque naissance de 60 euros.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
Le 2 novembre 2023

Le Secrétaire  
Noëlle MARMIER

Le Maire,  
Dominique BOYER

